



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

REUNION PUBLIQUE DU 09 NOVEMBRE 2022 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU FAYET

Présents Municipalité : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Marie-Christine DAYVE, Monique RACT, Corinne GROSSET-BOURBANGE, Véronique CLEVY, Claudette ABBE-DAVOINE, Aurélie BIBOLLET, Messieurs Julien AUFORT, Bernard SEJALON, Michel STROPIANO, Rémi BOUTROIS, Patrice BIBIER COCATRIX, Alain DELACHAT, Gabriel GRANDJACQUES, Lionel CANON, Cyrille du PELOUX de SAINT ROMAIN.

Services municipaux : Marc SIROP, Laurent CLAUDEL

Secrétaire de séance : Laurent CLAUDEL

Après avoir remercié et souhaité la bienvenue aux personnes présentes, Monsieur le Maire précise qu'après deux années, les réunions publiques et les séances délocalisées du Conseil municipal sont de nouveau possibles. Ainsi la traditionnelle séance du Conseil municipal du Fayet se tiendra à l'issue de cette réunion publique.

La commune a engagé depuis le printemps une évolution du stationnement dans le bourg du Fayet, ce qui bouscule quelques habitudes des riverains. Ainsi, une partie du parking du Pôle d'Echange Multimodal est passée en zone bleue dans l'objectif de permettre un usage orienté vers le commerce local, ce qui n'empêche pas les riverains de stationner sur cette zone bleue entre midi et 14 h, ainsi que la nuit et le dimanche. En contrepartie un parking de 200 places a été créé sur l'ancien terrain de football stabilisé. Ce parking est par ailleurs éclairé et équipé de caméras pour sécuriser les usagers et les véhicules. Les premiers retours de cet été démontrent un taux d'occupation important et les 200 mètres à faire à pied ne remettent pas en cause l'accès à la gare.

Le passage de la rue du Casino, sous le pont de la SNCF va faire l'objet d'un programme d'amélioration par le rétrécissement de la voie de circulation, l'éclairage sous le tunnel, permettant la pose de trottoirs au standard PMR de chaque côté. Un sens de circulation prioritaire sera imposé en direction du cimetière. Pour parfaire la sécurité du lieu, un cédé le passage sera installé au droit du pont sur la route provenant du Casino. Ces adaptations sont chiffrées à 60 000 € et la durée des travaux est estimée à deux semaines. En complément et pour répondre à une remarque de l'assemblée, un panneau voie sans issue sera installé en direction de la ferme Trappier.

Le terrain de football en herbe a fait l'objet quant à lui d'une réfection lourde depuis le printemps. Les travaux seront achevés d'ici quelques semaines et les sportifs pourront de nouveau occuper cet espace au printemps. D'ici là, le nettoyage du bâtiment d'accueil et la reprise des enrobés du parvis achèveront ce programme. Pour répondre à une question de l'assemblée, il est précisé que le terrain de foot n'est pas en libre accès et seuls les joueurs de football peuvent l'utiliser.

Il est par ailleurs précisé qu'une salle d'escalade est en cours de construction, ce nouvel équipement sportif privé sera le plus important du Pays du Mont-Blanc et la commune ne peut que se féliciter du choix du promoteur d'avoir choisi la commune de Saint Gervais. Les « jardins ouvriers » quant à eux, restent en place sur la zone de 8 000 m², propriété de la commune, dans l'attente d'un projet d'embouteillage d'eau.

L'eau distribuée aux usagers de Saint Gervais provient principalement des glaciers. Il y a 25 ans, la Commune a donné un accès à sa ressource en eau à de nombreuses communes :

Le premier partage concerne les communes de Combloux, Demi Quartier et Domancy au travers du Syndicat Mixte des Eaux de Miage (SMEM). Le partage du droit d'eau est de 41% pour les communes riveraines et 59% pour Saint Gervais.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Le second accès à la ressource a été donné à la commune des Houches au travers d'une convention pluriannuelle pour la source des Terrains au Prarion. Une indemnisation pour cette mise à disposition d'une ressource communale est apportée annuellement pour environ 15 000 € depuis seulement deux ans.

En dernier lieu, la commune de Passy a instauré une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) attribuant la ressource communale du Col de la Forclaz à Passy.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux sur la RD 1205 au lieu-dit La Pallud, une connexion du réseau d'eau de Saint Gervais avec celui de Domancy a été entreprise.

L'itinéraire de la voie de mobilité active Léman Mont Blanc passera sous le pont ferroviaire, empruntera la rue du Stade pour déboucher sur la rue des Ecoles et le parvis de la gare SNCF. La connexion entre la rue du Stade et la rue des Ecoles est en cours de calage avec France télécom pour passer sur leur propriété.

Saint-Gervais accueillera en 2023 le Tour de France qui y tiendra son camp de base du 16 au 19 juillet 2023. L'arrivée d'étape au Bettex se déroulera le 16 juillet, la journée de repos du 17 juillet sera l'occasion pour les amateurs de découvrir les équipes professionnelles, un contre la montre se déroulera entre Passy et Combloux le 18 juillet et le départ le 19 juillet clôturera cette séquence pour Saint Gervais. Monsieur le Maire précise que l'itinéraire du contre la montre sera contraignant pour la circulation des automobiles dans le bas de la vallée le 18 juillet.

Monsieur le Maire tient également à saluer l'implication forte du Département de la Haute Savoie au travers de la volonté de Martial Saddier, de prendre en charge les frais d'inscription des toutes les communes de la Haute Savoie au Tour de France.

L'évolution de l'offre ferroviaire dans la vallée de l'Arve reste contrainte, car la construction d'une double voie n'est plus envisageable par manque de foncier. Lors de la venue du Président de la République en février 2020, le partage des coûts d'électrification des aiguillages a été acté à part équivalente entre l'Etat, La Région, le Département. La durée des travaux a aujourd'hui augmenté dans des proportions très importantes du fait de la perte des compétences internes de la SNCF pour travailler pendant la circulation des trains. La conséquence est une durée de travaux de 2 ans, avec fermeture complète de la ligne SNCF ce qui est inacceptable.

Lorsque le Léman express sera en régime de croisière, l'attractivité du territoire du Pays du Mont-Blanc pour les frontaliers s'accroîtra inexorablement. Aujourd'hui les prix de terrains constructibles à Saint Gervais sont compris entre 70 et 150 €/m², ce qui est moins important que sur des communes riveraines. L'impact de l'arrivée de l'ascenseur valléen devrait rester modéré sur les prix de vente et en tout cas rester en deçà des valeurs de vente des communes riveraines.

Par ailleurs, la commune de Saint Gervais s'implique autant que possible dans des opérations de rachat de maison (Colson EDF,...) pour créer du locatif permanent. Un programme de 3 chalets après le camping devrait voir le jour prochainement et un programme mixant habitat permanent et habitat secondaire devrait voir le jour sur les tènements libres vers l'école de l'Assomption. Pour répondre à une question de l'assemblée, Monsieur le Maire précise que les appartements de type T3 ou T4 sont peu nombreux sur la Commune.

Pour répondre à une question sur l'avenir du bâtiment "Chez la Tante", un nouvel investisseur est venu présenter son projet et a bien pris en compte la convention en lien avec le code du tourisme qui impose l'implantation d'une activité hôtelière sur une très longue durée, sous contrainte financière forte. Dans la même logique, l'ancien établissement de l'Igloo a fait l'objet d'une déconstruction quasi-totale cet automne. Les autorisations d'urbanisme sont en cours d'instruction et devraient permettre dans le respect des règles du PLU de voir s'implanter une nouvelle offre hôtelière et de restauration au Mont d'Arbois.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Les nouveaux trains du Tramway du Mont-Blanc ont fait l'objet d'une livraison depuis le printemps 2022. Les premiers voyageurs seront accueillis dans ces nouvelles rames le 16 décembre, date d'inauguration de ce bel investissement porté par le Conseil départemental, les traversées de route ont fait l'objet d'une étude pour mieux sécuriser la circulation. Les dates d'exploitation de cet hiver 2022/2023 sont prolongées jusqu'en fin mars (au lieu du 5/03). Dans la même logique, le début de saison estivale devrait être anticipé pour répondre aux problématiques des évolutions d'accès à la montagne en plein été. La durée des travaux qui est estimée par le concessionnaire à 4 ans, fait l'objet d'une négociation forte et le prolongement de la voie sera prioritaire aux travaux d'extension du refuge du nid d'aigle. Pour répondre à une remarque du public, l'intensité sonore du sifflet sera vérifiée pour qu'elle reste dans les normes de sécurité et de quiétude du voisinage.

Monsieur le Maire rappelle que le 17 décembre, la commune inaugurera les travaux de restauration de « la Cure », qui devient le pôle culturel de la commune. Ce lieu bénéficiera d'expositions d'œuvres de montagne (fonds Bernard Ferrari), de vitraux (fonds du Père Kim en Joong). La Cure sera un lieu vivant ouvert à la population et siège du service culturel de la commune.

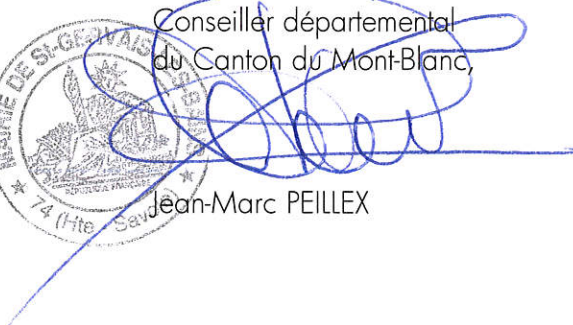
Le projet de construction de l'ascenseur à eaux usées dans le parc thermal se poursuit, une négociation avec les entreprises soumissionnaires est programmée prochainement.

Une nouvelle association vient de voir le jour sur Saint Gervais et qui a négocié pour ses adhérents des tarifs préférentiels avec la STBMA pour l'accès aux remontées mécaniques. La condition d'adhésion à l'association est d'être un résident permanent au sens fiscal (être présent sur la commune au moins 8 mois/an), ainsi que pour les saisonniers ayant un contrat de travail et un logement sur Saint Gervais.

Concernant l'éco mobilité, Monsieur le Maire précise que des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont envisagées dans le projet du parking du Pôle d'Echange Multimodal.

Des remerciements sont adressés unanimement par les personnes présentes aux personnels communaux pour l'entretien et l'embellissement du Fayet.

Un verre de l'amitié clôture cette réunion.

Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX